



## **MISE EN GARDE – Stratagème frauduleux**

### **Usurpation d'identité**

La Division des crimes économiques de la Sûreté du Québec tient à mettre en garde les établissements hôteliers contre ce stratagème où le suspect :

- ❖ procède à une réservation de chambre au moyen d'une carte de crédit;
- ❖ avise l'établissement hôtelier de la réception à venir d'une enveloppe ou d'un colis à son nom. Cette enveloppe ou ce colis renferme une carte de crédit frauduleuse;
- ❖ exige que l'établissement hôtelier communique avec lui dès la réception de l'enveloppe ou du colis;
- ❖ transmet à l'établissement hôtelier le nom d'une tierce personne qui viendra récupérer l'enveloppe ou le colis, en son nom;

Pour sa part, l'employé :

- ❖ communique avec le suspect dès la réception par la poste de l'enveloppe ou du colis;
- ❖ remet l'enveloppe ou le colis à la tierce personne, laquelle s'est préalablement identifiée au moyen d'un permis de conduire frauduleux.

L'Association des établissements hôteliers, en collaboration avec la Sûreté du Québec, réitère l'importance pour les établissements hôteliers de faire preuve de prudence et de vigilance et cette fraude pourra être évitée.

### **En cas de réception d'une enveloppe ou d'un colis suspect destiné à un futur client :**

- ❖ palper l'enveloppe pour déceler toute forme s'apparentant à celle d'une carte de crédit;
- ❖ **photocopier** l'enveloppe ou le colis destiné au futur client;
- ❖ communiquer avec la Sûreté du Québec : 911 ou avec son service de police local;  
\*Municipalités non desservies par le 911: composer le 310-4141 ou \*4141 (cellulaire)

Communiquez avec le Centre antifraude du Canada pour signaler la fraude : 1-888-495-8501